

COMMUNE de MARVAL

(Haute-Vienne)

DECISION N° 59-2025

**en date du 23 octobre 2025
portant sur la conception et la mise en page
du bulletin municipal de la fin d'année**

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 14-2020 en date du 10 juillet 2020 portant sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

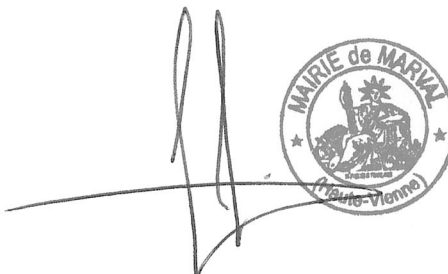
DECIDE

Article 1 – d'accepter le devis de l'entreprise SARL TEXTO pour la conception graphique et la mise en page avec textes et photos du bulletin municipal 2025 de 32 pages pour un montant de 725.00 € H.T.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du C.G.C.T.

A Marval, le 29 octobre 2025

Pierre HACHIN
Maire

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'PHACHIN', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE de MARVAL' at the top and 'Haute-Vienne' at the bottom, with a central emblem featuring a sun and a tree.